

Compte-rendu sommaire de la séance du : Vendredi 27 février 2015

La séance est ouverte à 20h30 par Monsieur le Maire.

En exercice 15, présents 12, votants 12. Etaient excusés : Mme Nicole DERVIN, Mme Monique JACQUIER et M. Jacques HUMBERT.

A l'unanimité, le Conseil nomme secrétaire de séance M. Jean-Pierre FLEURY.

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

**A l'ordre du jour :**

Programme des coupes de bois 2015, Travaux forestiers 2015, Centre aéré d'Echallon : terrain communal, Perspectives financières 2015, Questions diverses.

**Programme des coupes de bois 2015**

M. le Maire présente le programme des coupes à asseoir en 2015 dans les forêts soumises au régime forestier. Le conseil municipal demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2015 au martelage des coupes pour un volume de 1 974 m<sup>3</sup> de résineux et de 2 382 m<sup>3</sup> de feuillus.

Il précise la destination des coupes et leur mode de commercialisation.

**Travaux forestiers 2015**

Le conseil municipal sollicite auprès de la Région une subvention pour des travaux de dégagement et de dépressage en forêt communale prévus pour l'exercice 2015. Ces travaux sont à effectuer dans les parcelles 41, 58 et 53 sur une surface de 33.78 hectares, pour un montant estimé de 19 400.00 Euros HT.

**Centre aéré d'Echallon : terrain communal**

M. le Maire a rencontré des représentants de la mairie d'Oyonnax concernant le projet de réhabilitation du centre aéré d'Echallon.

Afin de mener à bien ce projet, la commune d'Oyonnax aimerait acquérir environ 10 000 m<sup>2</sup> de terrain appartenant à la commune d'Echallon et propose 0.50 € le m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal donne son accord de principe pour la cession de terrain à la commune d'Oyonnax.

**Perspectives financières 2015**

Au vu des résultats 2014, les perspectives financières laissent entrevoir une baisse très significative des possibilités d'investissement sur 2015 et 2016.

**Questions diverses**

Le conseil municipal prend connaissance :

- d'un courrier de proposition de vente de parcelles de terrain à la commune : le conseil municipal décide de donner suite en demandant une proposition chiffrée de la part du vendeur,
- du passage du rallye Ain-jura sur la commune les 22 et 23 mai 2015 : le conseil donne son autorisation,
- de l'organisation d'un festival arts traditionnels à Echallon le 29 août 2015, par Les amplis sur la prairie et Folkarambole,
- du compte-rendu de la réunion du comité de pilotage pour le projet de parachutage à la Prairie,
- de deux réunions publiques par les candidats aux élections départementales le 12 mars à 18h30 (Jean Deguerry) et le 19 mars à 19h00 (Claude Mercier),
- de la réunion d'information organisée par la CCHB pour les élus le 19 mars pour le PLUi.



[www.echallon.fr](http://www.echallon.fr)

CONSEIL MUNICIPAL

La séance est levée à 23 heures 15.  
Ainsi fait et délibéré en séance.  
Affiché le - 3 MARS 2015

Le secrétaire de séance,

Le Maire,